

Avril 2008

ISSN 0823-7662

Dépôt légal



## *2008 : l'année des commémorations!*



En cette année dont Québec est la grande vedette, nous sommes invités à jeter un regard rétrospectif sur notre passé. Non par nostalgie, mais pour mesurer le chemin parcouru depuis ce jour de 1608 où une poignée de Français débarquait sur la pointe de Québec au pied du Cap Diamant, avant de se répandre, quelques décennies plus tard, sur la côte de Beaupré et dans l'île d'Orléans.

La capitale, on le sait, a déjà commencé à commémorer le quatrième centenaire de sa fondation et les festivités à venir s'annoncent aussi nombreuses que variées. De son côté, la côte de Beaupré prépare sa *Grande Fête* de la fin août, promettant des reconstitutions historiques, une découverte des richesses patrimoniales, culturelles et agricoles de la région, ainsi que des spectacles.

L'île d'Orléans, pour sa part, célèbre le 360<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement sur son territoire des premiers Européens. Au cours des prochains mois, diverses activités, en particulier dans le cadre d'*Orléans, l'île ouverte*, en plus d'évoquer les débuts de notre île et son développement au fil des générations, feront la démonstration de son dynamisme actuel.

### *2008 à Sainte-Pétronille*

Sainte-Pétronille, elle, alignera cet été pas moins de quatre commémorations. D'abord, nous soulignerons comme il se doit l'arrivée au *bout de l'île*, dès 1648, de la première famille française, celle de François de Chavigny, de son épouse Éléonore de Grandmaison et des quatre enfants qu'ils avaient à ce moment.

Nous nous souviendrons également de la naissance, il y a 150 ans, du célèbre peintre Horatio Walker, mais aussi de sa mort ici même il y a 70 ans cette année. Avant même que Québec ne dresse un buste à son effigie, on se rappellera que notre municipalité l'avait honoré en 2002 par le mémorial en forme de triptyque qui se dresse aux abords de la maison où il vécut et de l'atelier où il réalisa une part de son œuvre.

Et puis, cette année, le terrain de golf de Sainte-Pétronille célèbre ses 140 ans d'existence. Fondé en 1868 par la famille Dunn et ne comportant à ses tout débuts que trois trous, il est considéré comme le plus ancien d'Amérique.

Enfin, 2008 marque la 25<sup>e</sup> saison de *Musique de Chambre à Sainte-Pétronille*, dont la qualité de la programmation enrichit depuis un quart de siècle notre vie culturelle et celle de la région.

Cette année aura donc une allure festive et en sera une de mémoire. Les activités commémoratives touchant l'ensemble de l'île d'Orléans et en particulier Sainte-Pétronille devraient être dévoilées au cours des prochaines semaines.

Par notre participation aux diverses festivités prévues, nous rendrons hommage à Québec, point d'ancrage du fait français en terre d'Amérique, et nous voudrions renforcer notre sentiment d'appartenance à cette île qui a marqué à sa façon notre histoire collective.

*Robert Martel*



**EN VRAC**



### **Grosses vidanges**

Le ramassage des grosses vidanges (monstres) est de retour pour les citoyens qui ont entrepris leur ménage du printemps. Prenez note que les pneus de tracteur, bois, débris de construction, broche et tôle ne seront pas ramassés. Les poubelles de 100 litres et plus ne sont pas acceptées. La cueillette se fera le vendredi 21 mai.



### **Emplacement du bac à ordures**

Nous vous rappelons que lors de la cueillette, votre bac à ordures doit être placé en bordure du chemin du Bout-de-l'Île et non sur le trottoir. Les roues et les poignées doivent être placées du côté de la résidence. De plus, il faut prévoir un dégagement d'au moins 3 pieds autour du bac.

### **Sens unique**

Veuillez noter que le sens unique de la rue Gagnon vers la rue Laflamme a été installé pour la durée de la saison estivale.

### **Abris temporaires**

Il ne reste que quelques jours pour enlever les abris temporaires installés pour l'hiver. La date limite est le 1<sup>er</sup> mai.

### **Chiens**

Nous tenons à vous rappeler que vos chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. De plus, nous vous demandons de ramasser les besoins de votre chien, notamment aux abords des casiers postaux.



### **Composition à 10 chiffres**

Nous portons à votre attention qu'à partir du 21 juin la composition locale dans la grande région de Québec devra se faire à 10 chiffres. Vous devrez donc composer le 418 avant le numéro de téléphone que vous désirez rejoindre.

# AVIS PUBLIC

## Assemblée publique de consultation

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage # 151.

Avis public est donné de ce qui suit :

- 1- Lors d'une séance tenue le 7 avril 2008, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 324 et intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage # 151 »
- 2- Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 mai 2008 à 20 heures à la mairie au 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille. Cette assemblée portera sur le projet de règlement numéro 324 lequel modifie le règlement de zonage # 151 en remplaçant le 7<sup>e</sup> paragraphe de l'article 146. Ce paragraphe se lira comme suit : « une enceinte secondaire doit être ajourée à au moins 50 % et doit permettre une visibilité adéquate à l'intérieur de l'aire protégée à partir de l'unité d'évaluation du propriétaire. Les parties ajourées ne doivent pas permettre le passage d'un objet sphérique de plus de 10 centimètres de diamètre au travers de l'ensemble. » Au cours de cette assemblée, monsieur le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- 3- Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité au 3 chemin de l'Église Sainte-Pétronille, les mardi et jeudi de 19 heures à 21 heures 30 et le mercredi de 9 heures 30 à midi et de 13 heures 30 à 16 heures.
- 4- Le projet ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 5- Le projet concerne l'ensemble du territoire.

Donné à Sainte-Pétronille ce 10<sup>e</sup> jour d'avril deux mille huit.

# AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par monsieur Michel Barakatt (lot # 44-3, 44-4, 44-5, 46-1-11) 34, rue Genest, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-13.

Cette demande a pour but d'autoriser un corps secondaire en façade avant du bâtiment principal d'une superficie de 3.37 mètres carrés.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 5 mai 2007 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 10<sup>e</sup> jour d'avril deux mille huit.

*Gaston Lebel*

*Directeur général/secrétaire-trésorier*

## CERCLE DES FERMIÈRES DE SAINT-LAURENT

Le Cercle des Fermières de Saint-Laurent vous invite à son **EXPO-VENTE** annuel, qui se tiendra au sous-sol de la sacristie de l'église de Saint-Laurent le samedi 24 mai 2008 de 13 h 00 à 17 h 00 et le dimanche 25 mai 2008 de 10 h 00 à 16 h 00.

Venez voir le beau travail exécuté par vos fermières. Nous voulons partager avec vous nos connaissances de cet art qui existe depuis des siècles, et qui doit demeurer vivant. Vous êtes toutes et tous les bienvenus. Il y aura de nombreux prix à gagner.

Pour informations : Judith Émond 828-0520

## LE PERMIS DE CONSTRUCTION

Le permis de construction est un document important assurant que vous vous conformez aux règlements municipaux et que vous respectez les normes et exigences des différents gouvernements, dont le Ministère de la culture et des communications. L'Île d'Orléans est un « **arrondissement historique** » et la *Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4)* oblige tous les citoyens à obtenir l'autorisation du Ministère avant de commencer leurs travaux. Une fois obtenu, il est important d'afficher visiblement le permis de construction de votre municipalité pour la durée des travaux.



**Le Comité Consultatif de l'Urbanisme** de la municipalité est formé de citoyens et d'élus. Il a pour mission de faire des recommandations au conseil municipal à propos de la gestion des permis et des demandes de dérogation mineure. Une **dérogation mineure** est une mesure d'exception qui assouplit certaines dispositions à la réglementation évitant de sérieux préjudices au demandeur. Sa portée se limite aux règlements administratifs ou de construction.

### Une démarche en trois étapes :

#### 1- Consulter l'administration, le responsable de l'Urbanisme de la municipalité ou un inspecteur de la MRC

N'hésitez pas à vous informer auprès de votre municipalité ou du bureau de la MRC pour mieux connaître les règlements, normes et exigences municipales et gouvernementales à respecter relativement à votre projet. Il est à noter que les réglementations municipales varient d'une municipalité à l'autre. Vous pourrez obtenir aussi plus d'informations concernant la procédure de traitement des demandes de permis et les documents à joindre avec votre demande selon la nature des travaux projetés.

#### 2- Préparer des plans complets à l'échelle

Il est important de soumettre à votre municipalité des plans complets illustrant clairement l'ensemble de votre projet. Vous devez faire préparer des plans détaillés, à l'échelle, par un professionnel (arpenteur, technicien en architecture ou architecte). Ces plans détaillés vous seront utiles non seulement pour visualiser et mieux comprendre toutes les facettes de votre projet avant sa réalisation, mais également pour obtenir des soumissions auprès des entrepreneurs.

Les plans détaillés soumis à votre municipalité doivent permettre aux inspecteurs municipaux et à l'architecte de la MRC de bien comprendre votre projet et d'évaluer sa conformité aux règlements d'urbanisme et aux diverses normes et exigences gouvernementales : marges de recul, superficie et hauteur maximales, types d'ouvertures et de matériaux de revêtement, intégration au contexte environnant, etc.

#### 3- Compléter votre demande de permis au bureau municipal

Il est obligatoire de compléter une demande de permis au bureau de votre municipalité avant de débiter vos travaux. Vous devez soumettre tous les documents pertinents à votre projet lors de la demande de permis : acte de propriété, plan du lot ou certificat de localisation, plan d'implantation sur le terrain, plans complets et détaillés du projet, type d'installations septiques, puits, etc.

### LES DOCUMENTS ESSENTIELS :

#### 1- Projet de Construction Neuve - Résidence, chalet, bâtiment agricole, garage, cabanon ...

Certificat de localisation  
Plans complets à l'échelle  
Études géotechniques reliées au puits et installations septiques  
Autres déclarations ou autorisations

## 2- **Projet de Rénovation ou d'Aggrandissement - Résidence, commerce, bâtiment agricole ...**

Certificat de localisation  
Plans complets à l'échelle  
Validation de la conformité des installations septiques  
Autres déclarations ou autorisations

## 3- **Projet d'Aménagement Extérieur - Remblai, déblai, clôture, murets, haies, plantations, gazebo, piscines ...**

Localisation, plans, matériaux et plantations

## 4- **Projet d'installations septiques et puits**

Localisation des composantes  
Nombre de chambres à coucher  
Études géotechniques du sol

Tous ces efforts sont nécessaires afin de préserver et même améliorer notre environnement.  
Bon projet !!!

*Harold Noël*

# COMITÉ DES LOISIRS DE SAINTE-PÉTRONILLE

## COURS DE GOLF POUR DÉBUTANTS ET INITIÉS

Les mardis et jeudis de 19 h 00 à 20 h 30  
Les cours débuteront dans la semaine du 12 mai au coût de 120 \$ pour 10 cours à raison d'une fois par semaine  
Possibilité de location sur place  
Pour informations : madame Carolyne Rousseau 828-1218

## COURS DE TENNIS

Quatre lundis soirs débutant le 26 mai (en cas de pluie, les cours seront repris)  
De 18 h 30 à 20 h 00 pour débutants et initiés  
De 20 h 00 à 21 h 30 pour intermédiaires  
Coût : 55 \$ par personne pour la session  
Cours donnés par la réputée compagnie Objectif Forme sous la direction de M. Marcel Tremblay  
Date de l'inscription le 10 mai de 10 h 30 à 12 h 00  
Centre communautaire Raoul-Dandurand  
Pour informations : M. Claude Archambault 828-9098



## COÛTS DE L'INSCRIPTION POUR DEVENIR MEMBRE DU CLUB DE TENNIS SAINTE-PÉTRONILLE

	Résidants	Non-résidants
Étudiants 10-15 ans	25 \$	40 \$
Étudiants 16-25 ans	40 \$	55 \$
Adulte	70 \$	85 \$
Famille (2 adultes + 2 jeunes de 15 ans et moins)	140 \$	170 \$
Enfant supplémentaire	10 \$	10 \$
Invité	5 \$ / heure	5 \$ / heure

## Résumé des analyses des puits

À la suite d'une campagne de vérification des puits privés de notre municipalité, 22 puits ont été analysés pour vérifier le taux de coliformes totaux et de coliformes fécaux. Cette étude a été confiée à la firme *Bodycote* de Sainte-Foy.



La norme pour les coliformes totaux est d'avoir moins de 10 bactéries par 100 millilitres. Si cette norme est dépassée, l'eau est considérée hors norme. La norme pour les bactéries atypiques, quant à elle, est d'obtenir un dénombrement de moins de 200 bactéries par 100 millilitres. En ce qui concerne les coliformes fécaux, aucune bactérie ne doit être retrouvée par 100 millilitres. S'il y a présence de coliformes fécaux, l'eau est considérée non potable.

### Coliformes totaux

Dans les normes		Hors normes							
0	1-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	> 80
18 (82 %)	2 (9 %)	2 (9 %)	0	0	0	0	0	0	0

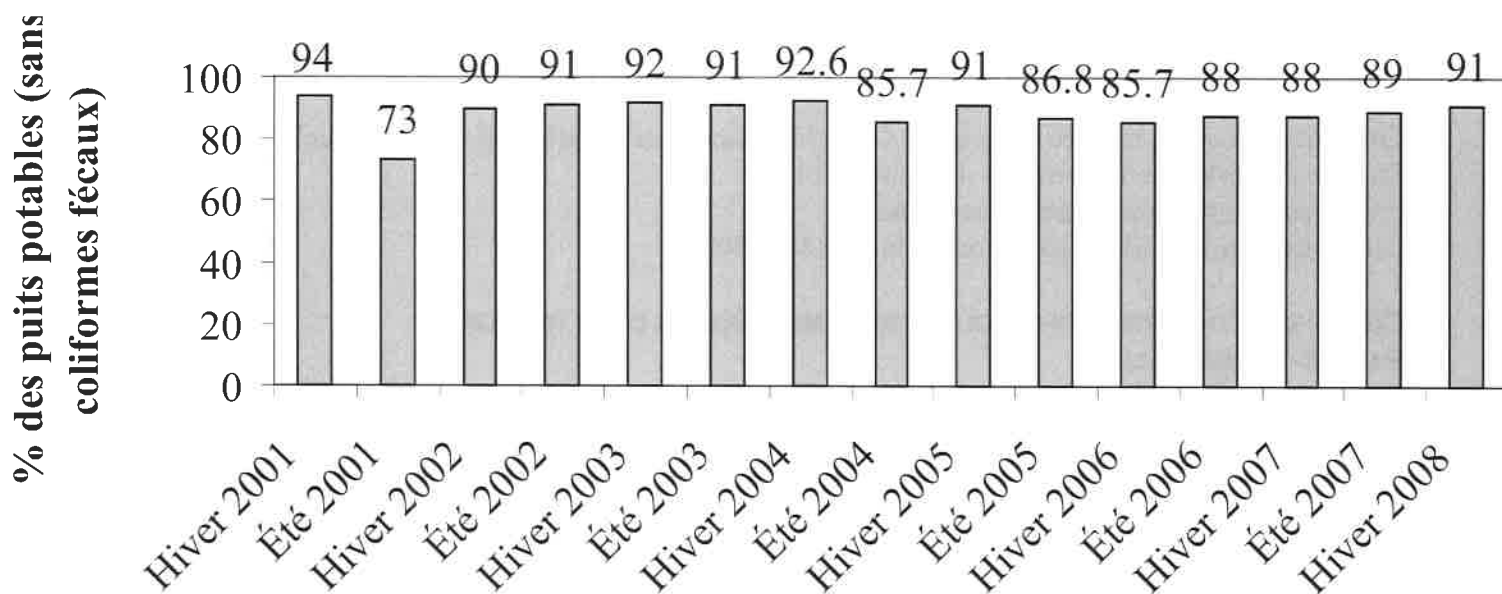
### Coliformes fécaux

Dans les normes	Hors normes								
0	1-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	31-35	36-40	> 40
20 (91 %)	2 (9 %)	0	0	0	0	0	0	0	0

### Bactéries atypiques

0	1-25	26-50	51-75	76-100	101-125	126-150	151-175	176-200	> 200
16 (72 %)	3 (14 %)	1 (5 %)	0	0	0	0	0	0	2 (9 %)

### Comparaisons



# Bibliothèque « La Ressource »

## Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'avril 2008

- *La mesure d'un continent*, de Raymonde Litalien, Jean-François Palomino et Denis Vaugeois
- *Perdues de vue*, de Carlène Thompson
- *Le 5<sup>e</sup> ange de la mort*, de James Patterson
- *La trilogie du millenium*, de Stieg Larsson
- *Les hommes qui n'aimaient pas les femmes*
- *La fille qui rêvait d'un bidon d'essence et d'une allumette*
- *La reine dans le palais des courants d'air*



## Gagnants de nos tirages et concours

M. Yves Leclerc a été l'heureux gagnant du tirage de Pâques, soit une gâterie de la chocolaterie de Sainte-Pétronille

Nos jeunes gagnants du concours *Livromagie*, *Livromanie* sont : Nathan Simard et Félix Côté. Ils se méritent chacun un certificat-cadeau de 25 \$.

## Merci

Merci à mesdames Lyne Brousseau, Sophie Dupont et Danielle Chabot, de Sainte-Pétronille, pour des dons de beaux livres à la bibliothèque.

## Exposition de monsieur Bernard Gagné

L'exposition photographique *Hymne à Sainte-Pétronille*, présentée à la bibliothèque par monsieur Bernard Gagné a été visitée par plusieurs centaines de visiteurs émerveillés par la beauté des paysages et de la flore de l'Île. Le regard du photographe et de l'artiste a su communiquer toute sa sensibilité conjuguée à son amour pour son village.

## À la recherche de bénévoles

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles dans notre équipe. Si vous êtes intéressé(e) à donner quelques heures par mois pour la bibliothèque, laissez votre nom et vos coordonnées au secrétariat de la municipalité. Vous pouvez aussi en parler à des voisins ou à des amis qui aimeraient se joindre à nous.

## Découvrir les 400 ans de Québec

Le dimanche 18 mai à 14 heures, à la Bibliothèque la Ressource, Gilles Gallichan présentera l'ouvrage *Québec; quatre siècles d'une capitale*, lancé en avril au Salon international du Livre de Québec. Cet ouvrage, publié par l'Assemblée nationale et les Publications du Québec, est rédigé par quatre historiens et raconte les grandeurs et les misères de Québec comme capitale politique depuis 1608.

## Pensées

Tout ce que l'humanité a fait, pensé, conquis ou été, tout cela est miraculeusement préservé entre les pages des livres.

Thomas Carlyle (1795-1881)

Lire sans réfléchir, c'est manger sans digérer.

Un sage.

*Gilles Gallichan  
Pour l'équipe des bénévoles  
de la bibliothèque La Ressource*

## *La petite histoire de Sainte-Pétronille*

### *La maison Léonidas Laflamme*

Lors de l'érection canonique de la paroisse de Sainte-Pétronille de Beaulieu en 1870, l'on y recense la famille Laflamme. Le premier ancêtre de cette famille, soit Louis Quemeneur dit Laflamme se marie en 1700 en la paroisse de Saint-François-de-Sales, à l'île d'Orléans à Marie Chamberland.<sup>1</sup> La famille se transporte par la suite à Saint-François de Montmagny. Un siècle plus tard, l'on retrouve un des descendants, Jean Kimmler dit Laflamme (sic) à Saint-Pierre, île d'Orléans lors de son mariage en 1818 à Cécile Dupil. La famille Dupil demeure au village de Beaulieu. Dès lors, nous les retrouvons à Sainte-Marie de Beauce alors que naîtront deux jumeaux prénommés François et Georges.



Quelques années plus tard, les deux frères reviendront rejoindre la famille de leur mère. Revenus à l'île, ils se marient respectivement en 1844 et 1845 en la paroisse de Saint-Pierre. C'est au village de Beaulieu, faisant alors partie de la paroisse de Saint-Pierre, qu'ils s'établissent. Seuls les descendants de François Laflamme perpétueront la descendance de cette famille en ce village. Parmi l'un de ceux-ci, il y a Léonidas Laflamme qui se marie au mois de juin 1913 à Sophie Fiset en la paroisse de Sainte-Pétronille de Beaulieu. De cette famille naîtront six enfants.

En ce tout début du XX<sup>e</sup> siècle, alors que l'électricité n'est pas encore arrivée sur l'île, Léonidas Laflamme ira en tout début de soirée allumer les quelques lampes au carbure qui éclairent alors une partie du Bout de l'Île, l'été venue. Ce sont les promeneurs et les villégiateurs qui en profiteront le plus au cours de la saison estivale. Vers 1908, quelques années avant de se marier, Léonidas construit sa maison sur une partie du terrain de son père. Elle sera construite en bois à deux étages aujourd'hui située au numéro civique 6, rue Laflamme. L'une de ses particularités est son recouvrement en tôle embossée à la hauteur du deuxième étage. Ce revêtement a été créé vers 1870 pour l'intérieur des maisons et ce n'est qu'au début de 1900 que l'on s'en servira pour l'extérieur des maisons. Les motifs embossés reproduisaient les matériaux de construction traditionnels comme la brique, la pierre à bossage, etc.<sup>2</sup> À l'arrière de la maison se trouve la remise que l'on appelait autrefois la grange.

Dans le courant de l'année 1926, Paul Laflamme et Rose de Lima Langevin, parents de Léonidas, lui concédaient gratuitement l'emplacement du terrain où il avait construit sa maison familiale. Avec l'arrivée des premières automobiles à circuler sur l'île, monsieur Laflamme qui était menuisier, construit en 1927 un premier garage pour desservir les automobilistes. Celui-ci était situé aux Quatres-Chemins. C'est qu'à cette époque, pour la plupart des gens, que le chemin du Bout-de-l'Île se terminait en principe à l'intersection des rues Gagnon et du Quai. De là partait le chemin se rendant à Saint-Laurent et que l'on disait alors la route de Saint-Laurent. Au garage de monsieur Laflamme, l'on y servait de l'essence et on effectuait les réparations mécaniques des automobiles. C'est à son fils Marcel que reviendra la charge de s'en occuper.

Au mois d'octobre 1933, monsieur Laflamme sera nommé secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de Sainte-Pétronille. Le salaire annuel est alors de 50 \$ par année. Après vingt-quatre ans à ce poste, il quittera le 1<sup>er</sup> juillet 1957 au salaire annuel de 360 \$. À cette époque, la même personne occupait aussi la fonction de secrétaire-trésorier de la Corporation municipale du village de Beaulieu. Comme la municipalité ne possédait pas de local, c'est dans la maison de ce dernier que se trouvait son bureau. Pour la tenue des assemblées, l'on se rendait à la maison d'école. Toute la correspondance de ces deux organismes se rendait alors directement à la maison de monsieur Laflamme. Sans compter que tous les comptes de taxes, tant municipales que scolaires étaient payés en argent sonnant à son logis.

Aujourd'hui, la vieille maison centenaire est habitée par Yvon Laflamme, un de ses petits-fils.

*Daniel B. Guillot*

Bibliographie sommaire:

1.- Forgues, Michel. Généalogie des familles de l'Île d'Orléans. Archives publiques du Canada, 1905. Réédition 1982. Raymond Létourneau.

2.- Revue Continuité. No. 62, automne 1994, p. 42.

Photo de l'auteur.



# MUSIQUE DE CHAMBRE À SAINTE-PÉTRONILLE

## Programmation – 25<sup>e</sup> anniversaire



**25 JUIN**  
(mercredi)

*SOIRÉE LA MAISON SIMONS*  
Canadian Brass  
Coût 40 \$

**Au programme :**  
À déterminer

**4 JUILLET**  
(vendredi)

*SOIRÉE LA FONDATION VIRGINIA PARKER*  
Janina Fialkowska, piano  
Les chambristes du Canada  
Coût 35 \$

**Au programme :**  
Mozart - Concerto en Ré maj. K415  
Ridout - Mouvement pour quatuor à cordes  
Macmillen - Deux esquisses sur des airs canadiens français  
Schumann Quintette en Mi bémol maj. Op. 44

**17 JUILLET**

*SOIRÉE DESJARDINS*  
Alexandre Da Costa, violon  
Wonny Song, piano  
Coût : 30 \$

**Au programme :**  
Corelli - Sonate no 8  
Prokofiev - Roméo & Juliette  
De Falla - Canciones populares  
Beethoven - Sonate pour violon et piano en Fa maj. no 5 (Printemps)

**31 JUILLET**

*SOIRÉE COSSETTE*  
Jonathan Crow, violon  
Atar Arad, alto  
Blair Lofgren, violoncelle  
Coût : 30 \$

**Au programme :**  
Beethoven - Sérénade Sol Maj. Op. 8  
Mozart - Divertimento Mi bémol maj. K653

**7 AOÛT**

*SOIRÉE LES PIANOS ANDRÉ BOLDOC*  
Augustin Dumay, violon  
Louis Lortie, piano  
Coût : 40 \$

**Au programme :**  
Janaček- Sonate pour violon et piano  
Brahms - Sonate pour violon et piano No. 3 en Ré maj. Op. 108  
Beethoven - Sonate pour violon et piano No. 9 en La maj. Op. 42

**14 AOÛT**

*SOIRÉE HYDRO-QUÉBEC*  
Concert des lauréats  
Jean-Sébastien Roy, violon  
Maneli Pirzadeh, piano  
Coût : 30 \$

**Au programme :**  
Vitali - Chaconne  
Beethoven à confirmer  
Maxime Bernard, piano  
Chopin - Barcarolle  
Liszt - Sonate en si min.

Tous les concerts sont présentés à  
l'église de Sainte-Pétronille.  
Abonnement au prix de 160 \$ (six  
concerts + un laissez-passer pour un  
concert de votre choix)  
Informations et réservations :  
828-1410; 643-8131

# État des activités financières

## Exercice terminé

### le 31 décembre 2007



	2007		2006
	Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>			
Taxes	732 434	742 222	668 734
Paiements tenant lieu de taxes	13 052	16 015	16 891
Transferts	24 300	16 609	20 946
Services rendus		20 844	17 076
Imposition de droits	34 100	29 519	33 762
Amendes et pénalités	1 000	772	2 971
Intérêts	11 000	14 157	12 442
Autres revenus	19 608		670
	835 494	840 138	773 492
<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
Administration générale	297 467	297 135	291 856
Sécurité publique	246 750	244 571	216 650
Transport	137 140	124 742	136 166
Hygiène du milieu	86 056	85 138	88 219
Aménagement, urbanisme et développement	9 562	9 162	8 996
Loisirs et culture	85 975	92 972	71 746
Frais de financement	50		
	863 000	853 720	813 633
<b>Surplus (déficit) de l'exercice</b>	(27 506)	(13 582)	(40 141)
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	(18 000)	(55 378)	(18 458)
Surplus (déficit) accumulé non affecté	45 606		
Surplus accumulé affecté		45 606	94 732
	27 606	(9 772)	76 274
	27 606	(9 772)	76 274
<b>Surplus (déficit) de l'exercice à des fins budgétaires</b>	100	(23 354)	36 133

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 828-2270 ou nous l'envoyer par courriel ([ste-petronille@qc.aira.com](mailto:ste-petronille@qc.aira.com)) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le **5 mai 2008**.

#### Équipe de rédaction

- Esther Charron, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

**Collaborateurs :** Daniel B. Guillot  
Gilles Gallichan

**Rédaction et infographie :** Patricia Couture



*Le Beau Lieu*